

Romandie News

AVS: le Conseil des Etats pour un coup de pouce à la préretraite

Le Conseil des Etats a adopté un compromis pour sortir la 11e révision de l'AVS de l'impasse. Il prévoit un coup de pouce plus ciblé à la retraite anticipée. Devisée à 400 millions de francs par an, l'aide profiterait surtout aux femmes et aux revenus moyens à modestes.

Sans soutien au départ en préretraite, la 11e révision risque de capoter au Parlement, voire ensuite devant le peuple. Il s'agit de faire passer la pilule du relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Mais en mars, le National a coulé le subventionnement de la retraite anticipée.

Le modèle adopté par la Chambre des cantons est un compromis dont l'initiative revient au ministre de l'intérieur Didier Burkhalter. Il profitera surtout aux personnes gagnant entre 41'000 et 61'500 francs. Au bas de cette échelle, partir à la retraite un an avant l'âge légal n'amputerait la rente que de 1,7% au lieu de 2,8% avec le premier modèle du Conseil des Etats.

La nouvelle solution est plus ciblée, elle devrait éviter le principe de l'arrosoir, a relevé Urs Schwaller (PDC/FR) au nom de la commission. Les personnes à bas revenus qui touchent déjà les prestations complémentaires pour assurer le minimum vital seraient moins concernées. Les femmes devraient représenter 71% des bénéficiaires.

(ats / 03 juin 2010 18:35)